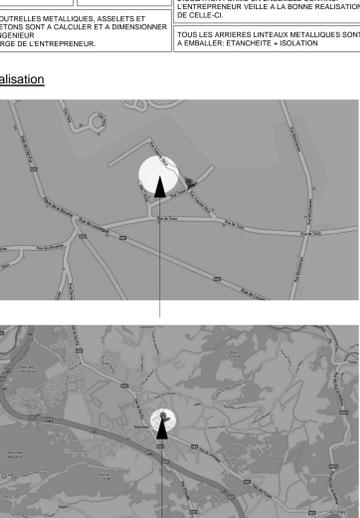
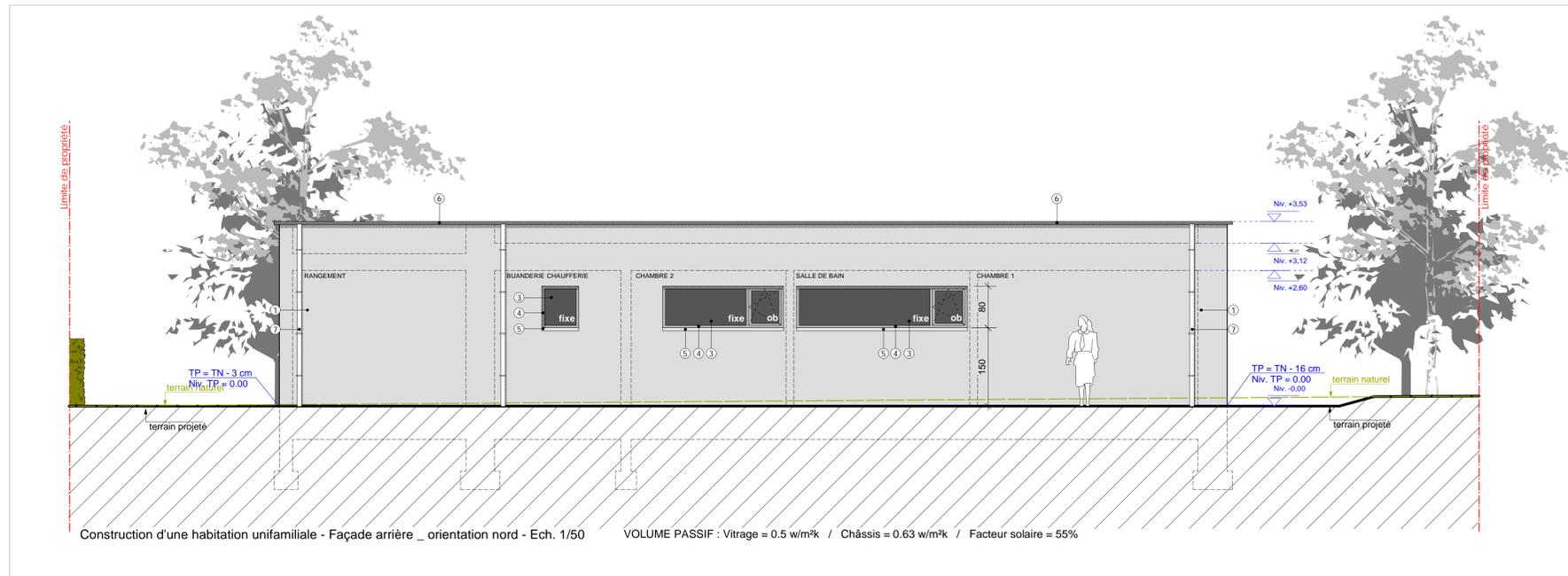
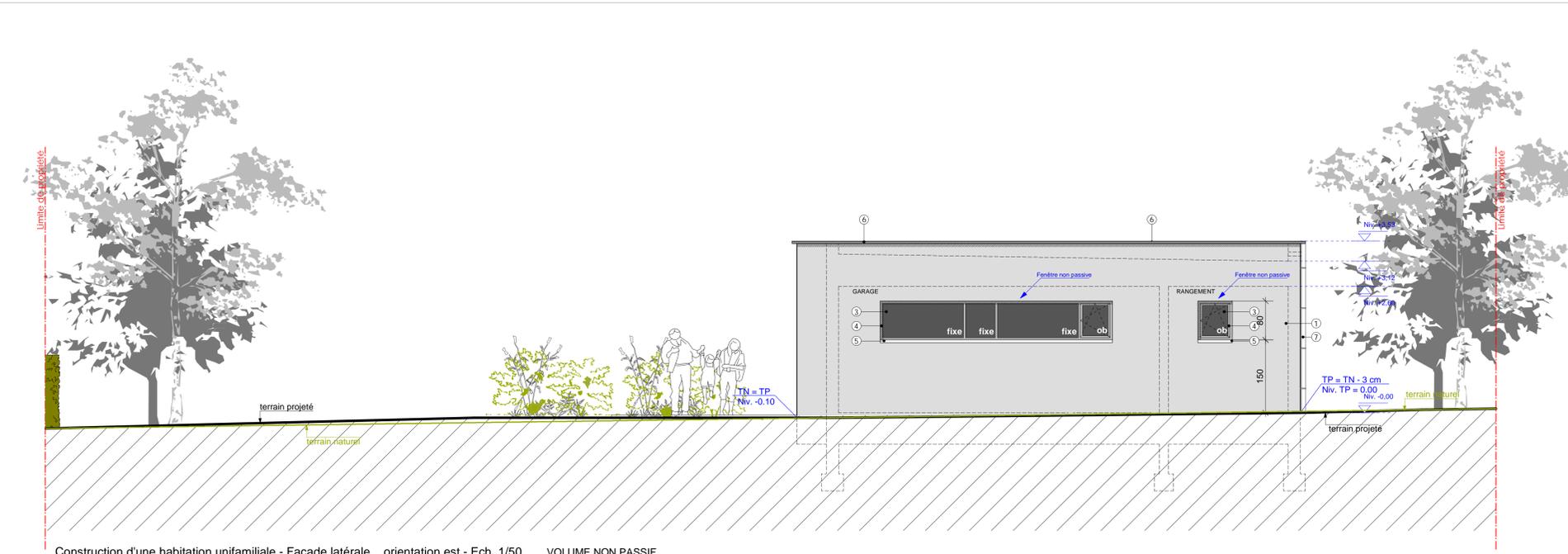


- Légende des matériaux**
- 1 - Crepis sur isolant, ton gris clair
  - 2 - Crepis sur isolant, ton gris moyen
  - 3 - Vitrage clair transparent
  - 4 - Chassis bois, ton gris anthracite
  - 5 - Seuil alu, ton gris anthracite
  - 6 - Couvre-mur métallique, ton naturel
  - 7 - Tuyau de descente en zinc, ton noir
  - 8 - Seuil pierre bleue, ton naturel
- Remarques**
- ARRIÈRE LITEAU AJCER VOIR INGÉNIEUR
  - SEUILS AVEC OREILLES
  - TOUS LES PONTS THERMIQUES SONT A PROSCRIRE. L'ISOLATION FORME UN ENSEMBLE CONTINU. L'ENTREPRENEUR VEILLE A LA BONNE REALISATION DE CELLE-CI.
  - LES POUTRELLES METALLIQUES, ASSELTES ET LES BETONS SONT A CALCULER ET A DIMENSIONNER PAR INGÉNIEUR.
  - TOUS LES ARRIÈRES LITEAUX METALLIQUES SONT A EMBALLER: ETANCHEITE + ISOLATION



<b>PROVINCE</b>	LIEGE	
<b>COMMUNE</b>	CHAUDFONTAINE	
<b>DOSSIER</b>	<b>MAITRE DE L'OUVRAGE</b>	<b>REFERENCE</b>
DEB-0805-CoH	M. & MME DEBY RUE - N° COMMUNE	RUE FOSSE AU SABLE 4052 BEAUFAYS Plans as built
<b>OBJET</b>	CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE PASSIVE	
<b>SITUATION</b>	Rue Auguste Nève 4052 Beaufays	
<b>CADASTRE</b>	Section C n° 103 N - Parcelle 1 - Lotissement 32	
<b>DIMITRI REMACLE GERANT</b>	<b>PLAN N° 1/2</b>	
OSBE-08046-56-20	Situation	
	Implantation	
	Plans	
	Elevation(s)	
	Coupes	
	Détails	
	Perspective(s)	
<b>TRAITE PAR:</b>	Bureau d'architecture <b>side+</b>	
D. Remacle	Side+ s.p.r.l. - Rue des Champs, 5800 - 4020 Liège	
M. Cherdron	T +32 4 232 12 33 F +32 4 222 99 34	
R. Huynen	E. info@sideplus.be / S. www.sideplus.be	
C. Thiry		
<b>14/05/2009</b>	<b>Permis d'urbanisme</b>	<b>Ech.: 1/10000 1/200 1/100 1/50</b>
A 2910079	Modifications selon nouveau calcul phpp	
B 0712176	Plans as built	
C		
D		
E		
<b>Signatures pour accord:</b>		
<b>ENTREPRENEUR</b>	<b>MAITRE DE L'OUVRAGE</b>	<b>ARCHITECTE</b>
<b>Cadre réservé à l'administration:</b>		
Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans l'accord préalable, écrit de l'auteur du projet.		
Le propriétaire est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux.		
La section des structures est destinée à titre indicatif, l'état de stabilité est à charge de l'entrepreneur.		



- Légende des matériaux**
- 1 - Crépis sur isolant, ton gris clair
  - 2 - Crépis sur isolant, ton gris moyen
  - 3 - Vitrage clair transparent
  - 4 - Châssis bois, ton gris anthracite
  - 5 - Seuil alu, ton gris anthracite
  - 6 - Couvre-mur métallique, ton naturel
  - 7 - Tuyau de descente en zinc, ton naturel
  - 8 - Seuil pierre bleue, ton naturel

**Remarques**

ARRIÈRE LINTEAU ACIER VOIR INGÉNIEUR SEUILS AVEC OREILLES

LES POUTRELLES MÉTALLIQUES, ASSELETS ET LES BÉTONS SONT À CALCULER ET À DIMENSIONNER PAR INGÉNIEUR À CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.

TOUS LES PONTS THERMIQUES SONT À PROSCRIRE. L'ISOLATION FORME UN ENSEMBLE CONTINU. L'ENTREPRENEUR VEILLE À LA BONNE RÉALISATION DE CELLE-CI.

TOUS LES ARRIÈRES LINTEAUX MÉTALLIQUES SONT À EMBALLER. ETANCHÈTE + ISOLATION



<b>PROVINCE</b>	<b>LIEGE</b>	
<b>COMMUNE</b>	<b>CHAUDFONTAINE</b>	
<b>DOSSIER</b>	<b>MAITRE DE L'OUVRAGE</b>	<b>REFERENCE</b>
DEB-0805-CoH	M. & MME DEBY	Plans as built
	<b>RUE - N°</b>	
	RUE FOSSE AU SABLE	
	<b>COMMUNE</b>	
	4052 BEAUFAYS	

**OBJET** CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE PASSIVE

**SITUATION** Rue Auguste Neve 4052 Beaufays

**CADASTRE** Section C n° 103 N - Parcelle 1 - Lotissement 32

**DIMITRI REMACLE**  
GERANT  
OSM: 0495/46.56.26

**TRAITE PAR:**

- D. Remacle
- M. Cherdon
- R. Huynen
- C. Thiry

Bureau d'architecture  
Dimetri Remacle, gérant  
Side+ s.p.r.l. - Rue des Champs, 58/60 - 4020 Liège  
T. +32 4 232.12.33 / F. +32 4 222.09.94  
E. info@sideplus.be / S. www.sideplus.be

**PLAN N° 2/2**

Situation	
Implantation	
Plan(s)	
Elevation(s)	
Coupe(s)	
Détail(s)	
Perspective(s)	

14/05/2009	Permis d'urbanisme	Ech.: 1/10000 1/200 1/100 1/50
A 29/10/09	Modifications selon nouveau calcul phpp	
B 07/12/10	Plans as built	
C		
D		
E		

**Signatures pour accord:**

ENTREPRENEUR MAITRE DE L'OUVRAGE ARCHITECTE

**Cadre réservé à l'administration:**

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans l'accord préalable, écrit de l'auteur du projet. Le propriétaire reste seul responsable des limites de sa propriété. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur.